

## **FRV Média Inc.**

### **États financiers consolidés aux 31 mars 2006 et 2005**

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Résultats consolidés	4
Déficit consolidé	5
Surplus d'apport consolidé	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Bilans consolidés	7
Notes complémentaires	8 - 33

## Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de FRV Média Inc. ainsi que les autres informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Ces états financiers consolidés ainsi que les autres informations financières ont été préparés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Cette responsabilité comprend le choix de principes et de méthodes comptables appropriés dans les circonstances ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations comptables raisonnables.

La direction maintient des systèmes de contrôle conçus, entre autres, pour fournir une certitude raisonnable que les biens de la société sont convenablement protégés et que les registres comptables constituent une base adéquate à l'établissement d'une information financière fiable et pertinente.

Le comité de vérification est constitué uniquement d'administrateurs externes. Ce comité se réunit avec les vérificateurs externes et la direction pour discuter des questions de vérification, de contrôle interne et d'information financière. Le comité révisé également les états financiers consolidés trimestriels et annuels.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, dont le rapport indiquant l'étendue de leur travail et leur opinion sur les états financiers consolidés est présenté ci-après.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la société.



Richard Laferrière  
Président et chef de la direction



Alain Dufour  
Vice-président et chef de la direction financière

Montréal, Québec  
13 juin 2006

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
FRV Média Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de FRV Média Inc. aux 31 mars 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, du déficit, du surplus d'apport et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mars 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Blabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Québec  
13 juin 2006

**FRV Média Inc.****Résultats consolidés**

des exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005

	2006	2005
	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>7 863 334</b>	<b>7 322 532</b>
Coûts de production	4 082 151	4 529 460
Coûts directs de distribution	1 333 090	456 907
	<b>5 415 241</b>	<b>4 986 367</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>2 448 093</b>	<b>2 336 165</b>
Frais d'exploitation	3 485 062	3 383 233
Frais financiers	107 225	163 524
Amortissement des immobilisations	95 850	101 748
Radiation d'immobilisations	32 013	
Revenus d'intérêts	(41 890)	(34 436)
Gain sur la radiation de la composante passif des actions de catégorie « C » (note 21)		(161 092)
	<b>3 678 260</b>	<b>3 452 977</b>
Perte des activités poursuivies avant poste inhabituel et impôts sur les bénéfices	<b>(1 230 167)</b>	<b>(1 116 812)</b>
Poste inhabituel		
Perte de valeur d'un écart d'acquisition	<b>225 000</b>	
Perte des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	<b>(1 455 167)</b>	<b>(1 116 812)</b>
Impôts sur les bénéfices (note 7)		16 537
Perte nette des activités poursuivies	<b>(1 455 167)</b>	<b>(1 133 349)</b>
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées (note 5)	<b>96 555</b>	<b>(893 585)</b>
Perte nette	<b>(1 358 612)</b>	<b>(2 026 934)</b>
Perte de base et diluée par action de catégorie « A » des activités poursuivies (note 8)	<b>(0,04)</b>	<b>(0,04)</b>
Perte nette de base et diluée par action de catégorie « A » (note 8)	<b>(0,04)</b>	<b>(0,07)</b>
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de catégorie « A » en circulation (note 8)	<b>34 697 971</b>	<b>30 766 886</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 présente des informations additionnelles sur les résultats.

**FRV Média Inc.**  
**Déficit consolidé**  
**Surplus d'apport consolidé**  
des exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005

<b>DÉFICIT</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	\$	\$
Solde au début tel que présenté antérieurement	<b>4 828 949</b>	2 023 048
Modifications comptables (note 2)		501 158
Solde au début redressé	<b>4 828 949</b>	2 524 206
Perte nette	<b>1 358 612</b>	2 026 934
Frais d'émission d'actions	<b>8 439</b>	277 809
Solde à la fin	<b>6 196 000</b>	4 828 949
	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	\$	\$
<b>SURPLUS D'APPORT</b>		
Solde au début	<b>185 386</b>	
Modifications comptables (note 2)		169 225
Rémunération à base d'actions	<b>14 271</b>	16 927
Bons de souscription annulés (note 21)	<b>55 357</b>	
Options exercées		(766)
Solde à la fin	<b>255 014</b>	185 386

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**FRV Média Inc.****Flux de trésorerie consolidés**

des exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette	(1 358 612)	(2 026 934)
Éléments hors caisse		
Amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques	4 021 956	4 213 706
Amortissement des droits et coûts de distribution	86 945	29 363
Radiation des projets en développement	56 765	71 139
Rémunération à base d'actions	14 271	16 927
Prime d'intérêts capitalisée à la débenture convertible	17 447	14 859
Intérêts implicites imputés à la composante passif des actions de catégorie « C »		90 433
Gain sur la radiation de la composante passif des actions de catégorie « C »		(161 092)
Perte sur la cession d'immobilisations		889
Amortissement des immobilisations	95 850	101 748
Perte de valeur d'un écart d'acquisition	225 000	
Radiation d'immobilisations	32 013	
Variations d'éléments d'actif et de passif (note 9)	(2 839 572)	(3 335 348)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>352 063</u>	<u>(984 310)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements temporaires	(200 000)	(7 016 446)
Cession de placements temporaires	1 200 000	9 115 115
Encaisse réservée	1 126 589	(1 132 996)
Placements réservés	86 293	(1 136 897)
Immobilisations	(240 435)	(43 709)
Cession d'immobilisations		1 018
Trésorerie utilisée pour l'acquisition d'une entreprise (note 4)	(136 310)	
Activités abandonnées	74 936	(13 771)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>1 911 073</u>	<u>(227 686)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Frais reportés	(61 053)	
Dette à court terme	(2 698 524)	(2 059 983)
Emprunts à long terme	236 900	
Remboursements d'emprunts à long terme	(159 543)	(152 479)
Rachat d'actions privilégiées d'une filiale	(154 321)	
Émission d'actions de catégorie « A » et de bons de souscription	300 000	3 072 050
Frais d'émission d'actions	(8 439)	(277 809)
Activités abandonnées	(267 667)	(113 445)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(2 812 647)</u>	<u>468 334</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<u>(549 511)</u>	<u>(743 662)</u>
Encaisse au début	<u>681 773</u>	<u>1 425 435</u>
Encaisse à la fin	<u>132 262</u>	<u>681 773</u>

**FRV Média Inc.****Bilans consolidés**

aux 31 mars 2006 et 2005

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	132 262	681 773
Placements temporaires (note 10)	71 402	1 071 402
Encaisse et placements réservés (note 11)	1 057 011	2 519 893
Débiteurs (note 12)	2 586 417	6 483 100
Frais payés d'avance	197 481	166 840
Productions télévisuelles et cinématographiques (note 13)	1 814 324	3 552 393
Droits et coûts de distribution (note 14)	1 335 502	159 914
Soldes de prix de vente (note 15)	250 000	150 000
Frais reportés	61 053	61 912
Immobilisations (note 16)	459 131	304 786
Écarts d'acquisition	2 410 880	2 168 938
Impôts futurs (note 7)	499 325	499 325
Actif des activités abandonnées (note 5)	18 274	258 970
	<u>10 893 062</u>	<u>18 079 246</u>
<b>PASSIF</b>		
Dette à court terme (note 17)	2 829 357	4 933 009
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 18)	2 305 184	2 252 106
Produits reportés (note 19)	604 777	4 531 771
Dette à long terme (note 20)	744 335	591 608
Passif des activités abandonnées (note 5)	19 104	557 667
	<u>6 502 757</u>	<u>12 866 161</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 21)	10 331 291	9 856 648
Surplus d'apport	255 014	185 386
Déficit	<u>(6 196 000)</u>	<u>(4 828 949)</u>
	<u>4 390 305</u>	<u>5 213 085</u>
	<u>10 893 062</u>	<u>18 079 246</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# **FRV Média Inc.**

## **Notes complémentaires**

aux 31 mars 2006 et 2005

---

### **1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est spécialisée dans les productions télévisuelles et cinématographiques.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2005**

#### **Principes comptables généralement reconnus**

La société a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) en ce qui concerne le chapitre 1100, Principes comptables généralement reconnus. Ce chapitre établit des normes pour la communication d'une information financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Il décrit ce que sont les principes comptables généralement reconnus du Canada et indique qu'elles sont les sources de ces principes. Le chapitre fournit aussi des indications sur les sources à consulter au moment du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans le cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des principes comptables généralement reconnus. Conséquemment, la société n'utilise plus certaines pratiques de l'industrie qui, antérieurement, étaient considérées comme sources premières. Les principales modifications influent essentiellement sur la présentation des états financiers et n'ont aucune incidence sur la perte nette. Les principales modifications se détaillent comme suit :

- L'aide gouvernementale et les sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les productions au montant de 12 937 947 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 ont été présentées en réduction des coûts de production plutôt qu'à titre de produits;
- L'aide gouvernementale et les sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les productions en cours au montant de 6 551 230 \$ au 31 mars 2005 ont été présentées en réduction des productions télévisuelles et cinématographiques plutôt qu'à titre de produits reportés;
- L'aide gouvernementale et les sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les projets en développement au montant de 558 204 \$ au 31 mars 2005 ont été présentées en réduction des projets en développement plutôt qu'à titre de produits reportés.

#### **Rémunération et autres paiements à base d'actions**

Le 1er avril 2004, la société a adopté, rétroactivement, les recommandations amendées de l'ICCA, chapitre 3870 « Rémunération et autres paiements à base d'actions ». Ces recommandations définissent une méthode basée sur la juste valeur et établissent que les dépenses des attributions consenties à titre de rémunération à base d'actions soient évaluées à la date de l'octroi basées sur la juste valeur de l'octroi et constatées sur la période d'acquisition des options. Ces amendements requièrent que la méthode basée sur la juste valeur soit appliquée aux options octroyées aux employés, qui n'ont pas été comptabilisées à la juste valeur auparavant.

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 2 - MODIFICATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2005 (suite)

Le 1er avril 2004, la société a adopté cette recommandation rétroactivement, sans retraitement des exercices antérieurs comme suit :

	<u>\$</u>
Juste valeur des options octroyées comptabilisée au déficit	(169 225)
Juste valeur des options octroyées comptabilisée au surplus d'apport	169 225

Ce tableau ne tient pas compte des options octroyées avant le 1er janvier 2002.

Cette modification a entraîné la comptabilisation d'une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 16 927 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005.

#### Constatation des produits

À la lumière de l'abrégé CPN-141 émanant du Comité sur les problèmes nouveaux portant sur la constatation des produits, la société a procédé à une nouvelle étude à l'égard de la constatation des produits sur les productions de films et d'émissions de télévision.

Auparavant, la société constatait les produits lorsque la production était complétée conformément aux termes de l'entente, qu'elle avait été livrée et que le recouvrement des produits était raisonnablement assuré puisque la société considérait que, dès ce moment, tous les risques et avantages découlant de ses activités de production avaient été transférés à l'acheteur, nonobstant la date d'entrée en vigueur de la période d'exploitation de la licence.

La société a déterminé qu'elle devait tenir compte de la date d'entrée en vigueur de la période d'exploitation de la licence de films ou d'émissions de télévision qu'elle avait produits avant de constater ses produits.

Par conséquent, le tableau suivant présente au 31 mars 2005 l'impact sur une base rétroactive de cette modification de conventions comptables :

	<u>\$</u>
Diminution des produits	1 798 035
Diminution de l'amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques	<u>1 436 935</u>
Diminution du bénéfice brut et augmentation de la perte nette	<u><u>361 100</u></u>

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

---

**3 - CONVENTIONS COMPTABLES**

**Estimations comptables**

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada requiert que la direction de la société procède à des estimations et jugements qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits, sur les éventualités présentées à la date du bilan et sur la constatation des produits et des charges de l'exercice. La direction de la société a procédé aux estimations et aux jugements les plus appropriés incluant la projection des produits futurs utilisée pour le calcul de l'amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques et la dépréciation de certains actifs, incluant les productions télévisuelles et cinématographiques, les droits et coûts de distribution et les immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations intersociétés ont été éliminées.

**Constatation des produits**

Les produits tirés des droits ou de l'octroi de licences de productions télévisuelles et cinématographiques et des droits et coûts de distribution sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord de vente ou de licence;
- La production est complétée et livrée;
- La période visée par le contrat de licence a débuté et le client peut commencer l'exploitation, la diffusion ou la vente;
- Les produits sont déterminés ou déterminables;
- Le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les sommes reçues avant que n'aient été remplies toutes les conditions ci-dessus sont comptabilisées comme produits reportés.

# FRV Média Inc.

## Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

---

### 3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Aide gouvernementale

La société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux créés pour soutenir la production et la distribution d'émissions de télévision au Canada. L'aide gouvernementale relative aux productions constatées aux résultats est comptabilisée en diminution des coûts de production lorsqu'elle est reçue sous forme de crédits d'impôt ou qu'elle peut être remboursable en totalité ou en partie selon les produits futurs tirés de certaines productions individuelles, ou à titre de produits selon la nature économique de l'aide gouvernementale. L'aide gouvernementale doit être examinée et approuvée par les autorités gouvernementales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

#### Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

#### Espèces et quasi-espèces

La politique de la société est de présenter dans les espèces et quasi-espèces l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

#### Productions télévisuelles et cinématographiques et droits et coûts de distribution

##### *Productions complétées et en cours*

Les productions complétées et en cours représentent le coût non amorti des productions télévisuelles et cinématographiques complétées et en cours jusqu'au moment où la production ou tous les épisodes de la série rencontrent les critères de constatation des produits. Les productions complétées et en cours sont comptabilisées déduction faite des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir la production.

##### *Investissements dans des productions*

Les investissements dans des productions sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Les investissements dans des productions représentent le coût des investissements de la société dans des productions télévisuelles et cinématographiques qu'elle a développées et produites.

##### *Droits et coûts de distribution*

Les droits et coûts de distribution représentent les droits de distribution de films ou d'émissions de télévision acquis par la société et les coûts de distribution encourus en vue de procurer un avantage économique futur, déduction faite des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les coûts de distribution.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Amortissement et évaluation des productions télévisuelles et cinématographiques et des droits et coûts de distribution**

La méthode prévisionnelle par production est utilisée pour amortir les productions et les droits et coûts de distribution selon la proportion des produits bruts réalisés par rapport au total des produits bruts prévisionnels pour une période n'excédant pas 10 ans, lesquels sont estimés par la direction. Les produits bruts prévisionnels tiennent compte des commissions versées aux distributeurs et de la quote-part revenant à certains investisseurs spécifiques. L'amortissement est inclus dans les coûts de production et de distribution.

La valeur nette des productions télévisuelles et cinématographiques et les droits et coûts de distribution est revue périodiquement par la direction et est révisée au besoin, selon l'évaluation par celle-ci des conditions actuelles du marché. La valeur des productions et des droits et coûts de distribution est calculée en fonction des flux de trésorerie futurs estimés non actualisés. Une moins-value équivalant à l'écart entre le coût non amorti et la valeur estimative est constatée à titre de radiation, s'il y a lieu. Cette radiation est alors incluse dans les coûts de production et de distribution.

**Projets en développement**

Les projets en développement comprennent entre autres les frais d'acquisition des droits de livres, de pièces de théâtre ou de scénarios originaux et les frais d'adaptation de ces projets et sont imputés à la production au début de celle-ci. Toutefois, les projets en développement excluent les frais de publicité, de mise en marché, de promotion et les frais généraux. Les avances ou l'apport de capital reçus de tierces parties en vue de faciliter le développement sont comptabilisés en diminution des coûts des projets en développement. Les projets en développement sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne sont pas recouvrables ou seront abandonnés.

**Amortissements**

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, la période et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Périodes et taux</u>
Améliorations locatives	Linéaire	durée des baux de 5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique et de production	Dégressif	30 %

# FRV Média Inc.

## Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

---

### 3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Frais reportés

Les frais reportés au 31 mars 2006 représentent les frais encourus dans le cadre d'un financement éventuel en actions. Ces frais seront comptabilisés à titre de frais d'émission d'actions au déficit lors de l'émission ou radiés aux résultats s'il n'y a aucune émission d'actions.

Les frais reportés au 31 mars 2005 représentent les frais reliés à l'acquisition de l'actif de Distribution La Fête Inc. qui ont été capitalisés au coût de cet actif lors de la conclusion de cette acquisition (note 4).

#### Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La société comptabilise une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés à des unités d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de chacune des unités d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur juste valeur.

Une perte de valeur de l'écart d'acquisition de 225 000 \$ relié à Altau.tv a été constatée au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006. Cette perte de valeur est due à une révision de la profitabilité attendue de Altau.tv qui est en deçà des prévisions établies lors de l'acquisition de cette société.

#### Résultats de base et dilués par action

La perte par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégories « A » en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options et des bons de souscription et la méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet de dilution de la débenture convertible.

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### Rémunération à base d'actions

La société comptabilise depuis le 1er avril 2004 ses options émises selon la méthode de la juste valeur. Le coût de rémunération est inscrit aux résultats au moment de l'octroi et la contrepartie est imputée au surplus d'apport. Toute contrepartie reçue au moment de l'exercice des options ou de l'achat des actions est portée au compte de capital-actions, ainsi que le surplus d'apport se rattachant à ces options.

#### 4 - ACQUISITION D'ENTREPRISE ET D'ÉLÉMENTS D'ACTIF

##### Acquisition d'entreprise

Le 14 mars 2006, la société a acquis la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Tutti Frutti Image Inc., une société spécialisée dans la production de documentaires. Les résultats d'exploitation de Tutti Frutti Image Inc. ont été pris en compte dans les états financiers consolidés à compter de cette date. Le prix d'achat incluant les frais de transaction au montant de 43 254 \$ s'élève à 373 254 \$. La valeur des 1 000 000 actions de catégorie "A" émises a été établie à un prix de 0,23 \$, soit le cours de l'action à la date d'acquisition. De plus, la société pourrait être amenée à payer une contrepartie additionnelle de 1 000 000 actions si Tutti Frutti Image Inc. atteint un seuil de performance pré-établi aux 31 mars 2007 et 2008. Ce montant serait comptabilisé à l'écart d'acquisition.

La répartition du prix d'achat énoncé ci-après a été établie selon les informations disponibles à la date d'acquisition :

	\$
Actif net acquis aux valeurs attribuées	
Actif acquis	
Encaisse	6 944
Débiteurs	656 015
Frais payés d'avance	3 984
Productions télévisuelles et cinématographiques	277 464
Droits de distribution	75 000
Immobilisations	41 773
Écart d'acquisition <sup>(a)</sup>	466 942
	<u>1 528 122</u>
Passif pris en charge	
Dette à court terme	594 872
Comptes fournisseurs et charges à payer	347 752
Dette à long terme	212 244
	<u>1 154 868</u>
	<u>373 254</u>

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**4 - ACQUISITION D'ENTREPRISE ET D'ÉLÉMENTS D'ACTIF (suite)**

	<u>\$</u>
Contrepartie	
Espèces	143 254
Émission d'actions de catégorie « A »	<u>230 000</u>
	<u>373 254</u>
Trésorerie utilisée pour l'acquisition d'une entreprise	<u>136 310</u>

(a) L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

**Acquisition d'éléments d'actif**

Au cours de l'exercice, la société a conclu l'acquisition de l'actif de Distribution La Fête Inc. pour un montant de 686 513 \$ en espèces et d'une contrepartie additionnelle pouvant atteindre 500 000 \$ sur deux ans selon la réalisation de certains objectifs de vente au cours de cette période. Un montant de 250 000 \$ avait été déposé en fidéicommis au 31 mars 2005 (note 11).

**5 - ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

En décembre 2005, la société a mis fin définitivement à ses activités de gestion d'événements dans le secteur de l'éducation en vendant tous ses éléments d'actif à D.L.C. Communication Inc. Le prix de vente totalise 400 000 \$ et est encaissable comme suit: 125 000 \$ comptant à la date de la clôture, 112 500 \$ encaissable au plus tard le 15 novembre 2006, 137 500 \$ encaissable au plus tard le 15 novembre 2007 ainsi qu'un montant de 25 000 \$ encaissable également au plus tard le 15 novembre 2007. Le versement de ce dernier montant a été entièrement provisionné puisqu'il est conditionnel à l'atteinte d'un seuil de performance pré-établi.

Le tableau qui suit présente des données financières spécifiques sur les résultats des activités abandonnées :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Produits	<u>562 277</u>	<u>1 873 790</u>
Perte d'exploitation	<b>(221 474)</b>	(118 596)
Gain sur la cession d'actifs	<b>318 029</b>	
Perte de valeur de l'écart d'acquisition		(381 444)
Radiation d'un projet en développement		(396 801)
Impôts sur les bénéfices recouvrés		<u>3 256</u>
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	<u><b>96 555</b></u>	<u>(893 585)</u>
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action des activités abandonnées	<b>0,00</b>	(0,03)

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**5 - ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)**

Les principaux éléments d'actif et de passif liés aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	4 100	5 667
Débiteurs	14 174	122 698
Frais payés d'avance		14 613
Projets en développement		41 056
Immobilisations		74 936
	<u>18 274</u>	<u>258 970</u>
<b>PASSIF</b>		
Dette à court terme		290 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	19 104	209 042
Dette à long terme		58 625
	<u>19 104</u>	<u>557 667</u>

**6 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS ET SUR LES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Amortissement des productions télévisuelles et cinématographiques	4 021 956	4 213 706
Amortissement des droits et coûts de distribution	86 945	29 363
Radiation des projets en développement	56 765	71 139
Rémunération à base d'actions	14 271	16 927
Intérêts sur la débenture convertible d'un actionnaire	25 448	22 842
Intérêts sur les autres emprunts à long terme	33 886	116 869
Opérations avec des sociétés détenues par des actionnaires dans le cours normal des activités, à la valeur d'échange		
Charges locatives	115 822	113 505

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

**7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La provision pour impôts sur les bénéfices diffère du montant qui aurait été calculé en appliquant le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada de 31,02 % pour les exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005 et se détaille comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Economie d'impôts sur les bénéfices au taux d'imposition combiné fédéral et provincial	<b>(451 393)</b>	(346 435)
Diminution (augmentation) découlant de :		
Provision pour moins-value (a)	<b>494 285</b>	426 898
Éléments non déductibles	<b>96 184</b>	35 315
Écarts temporaires déductibles de l'exercice non constatés	<b>(26 419)</b>	(33 914)
Utilisation des pertes non constatées	<b>(112 657)</b>	(65 327)
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
		16 537

(a) Au cours des exercices terminés les 31 mars 2006 et 2005, la société n'a comptabilisé aucun actif d'impôts futurs relativement à ses pertes d'exploitation.

Au 31 mars 2006, les pertes de la société et de ses filiales disponibles pour réduire les impôts des exercices futurs sont les suivantes :

	<u>\$</u>
Pertes autres qu'en capital expirant en :	
2007	1 384
2008	191 387
2009	1 053 750
2010	478 956
2014	1 384 250
2015	1 367 482
2026	1 578 486
	<u>6 055 695</u>

Les actifs d'impôts futurs proviennent principalement de pertes autres qu'en capital et se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs provenant de :		
Pertes autres qu'en capital	<b>1 886 401</b>	1 574 677
Différence entre les valeurs fiscales et comptables des actifs	<b>69 085</b>	46 839
	<u>1 955 486</u>	<u>1 621 516</u>
Provision pour moins-value	<b>(1 456 161)</b>	(1 122 191)
Actifs d'impôts futurs nets comptabilisés	<b>499 325</b>	499 325

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 8 - RÉSULTAT PAR ACTION

La débenture convertible mentionnée à la note 20, les bons de souscription mentionnés à la note 21 et les options d'achat d'actions mentionnées à la note 22 n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action en 2006 et 2005 puisque la société a subi des pertes et que leur inclusion aurait un effet antidilutif.

#### 9 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Dépôt en fidéicommiss	250 000	(250 000)
Débiteurs	4 552 698	464 215
Frais payés d'avance	(26 657)	(75 192)
Frais reportés	61 912	(61 912)
Productions télévisuelles et cinématographiques	(2 063 188)	(5 477 699)
Droits et coûts de distribution	(1 187 533)	(159 881)
Soldes de prix de vente	(100 000)	150 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	(294 674)	(374 856)
Produits reportés	(3 926 994)	1 484 976
Activités abandonnées	(105 136)	965 001
	<u>(2 839 572)</u>	<u>(3 335 348)</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et impôts sur les bénéfices des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Intérêts versés	193 315	100 535
Impôts sur les bénéfices encaissés (payés)	2 280	(651)

#### 10 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Dépôts à terme, 2,25 % (entre 1,15 % et 2 % en 2005), échéant en novembre 2006	<u>71 402</u>	<u>1 071 402</u>

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 11 - ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

Les sommes suivantes sont réservées à des fins spécifiques de développement de marchés internationaux et proviennent de l'émission d'actions de catégorie « A » du 4 novembre 2004 (notes 21 et 26) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Encaisse	<b>6 407</b>	1 132 996
Dépôt en fidéicommiss (note 4)		250 000
Obligations, 8,80 %		1 136 897
Bons du trésor, 3,55 %, échéant en août 2006	<b>221 522</b>	
Acceptations bancaires à des taux variant de 3,50 % à 3,65 %, échéant au plus tard en juin 2006	<b>829 082</b>	
	<u><b>1 057 011</b></u>	<u>2 519 893</u>

#### 12 - DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Comptes clients	<b>1 341 833</b>	2 875 618
Crédits d'impôt à recevoir	<b>975 519</b>	3 357 738
Taxes à recevoir	<b>235 599</b>	133 699
Autres	<b>33 466</b>	116 045
	<u><b>2 586 417</b></u>	<u>6 483 100</u>

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**13 - PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES ET CINÉMATOGRAPHIQUES**

	<b>2006</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Productions complétées et en cours (a)	<b>824 412</b>		<b>824 412</b>
Investissements dans des productions	<b>124 978</b>		<b>124 978</b>
Projets en développement	<b>864 934</b>		<b>864 934</b>
	<b>1 814 324</b>		<b>1 814 324</b>
			<b>2005</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Productions complétées et en cours (a)	3 708 057	894 989	2 813 068
Investissements dans des productions	108 859		108 859
Projets en développement	630 466		630 466
	<b>4 447 382</b>	<b>894 989</b>	<b>3 552 393</b>

(a) Les productions complétées et en cours incluent les coûts de ces productions jusqu'au moment où elles rencontrent les critères de constatation des produits.

Au cours de l'exercice, des intérêts et des frais financiers au montant de 253 412 \$ (326 620 \$ en 2005) ont été capitalisés aux coûts de production.

De plus, des montants d'aide gouvernementale et de sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les productions complétées et en cours aux montants de 4 908 143 \$ et 374 400 \$ (8 597 081 \$ et 234 910 \$ en 2005) ont été portés en réduction des coûts de production.

Des montants d'aide gouvernementale et des sommes reçues ou à recevoir pour soutenir les projets en développement totalisent respectivement 474 897 \$ et 174 885 \$ au 31 mars 2006 (361 266 \$ et 118 538 \$ au 31 mars 2005).

**14 - DROITS ET COÛTS DE DISTRIBUTION**

	<b>2006</b>	2005
	\$	\$
Droits de distribution	<b>761 514</b>	
Coûts directs de distribution à recouvrer	<b>639 608</b>	211 637
Amortissement cumulé	<b>(65 620)</b>	(51 723)
Coût non amorti	<b>1 335 502</b>	159 914

Un montant d'aide gouvernementale de 42 353 \$ au 31 mars 2006 (42 353 \$ en 2005) a été porté en réduction des coûts directs de distribution à recouvrer.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

**15 - SOLDES DE PRIX DE VENTE**

En 2003, une filiale de la société a réglé hors cour un litige avec un tiers concernant l'exploitation de certains droits dérivés de la télésérie Marguerite Volant. En vertu de ce règlement, la filiale a encaissé 300 000 \$ le 1er juillet 2003, 150 000 \$ le 1er juillet 2004 et 150 000 \$ le 1er juillet 2005.

Le solde de prix de vente au 31 mars 2006 est composé des encaissements prévus suite à la cession des éléments d'actif liés aux activités de gestion d'événements dans le secteur de l'éducation (note 5).

**16 - IMMOBILISATIONS**

	<b>2006</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	132 969	29 397	103 572
Mobilier et équipement	253 582	136 220	117 362
Équipement informatique	329 540	167 732	161 808
Équipement de production	274 510	198 121	76 389
	<u>990 601</u>	<u>531 470</u>	<u>459 131</u>
	<b>2005</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	81 817	34 445	47 372
Mobilier et équipement	193 671	109 722	83 949
Équipement informatique	203 084	130 683	72 401
Équipement de production	267 814	166 750	101 064
	<u>746 386</u>	<u>441 600</u>	<u>304 786</u>

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**17 - DETTE À COURT TERME**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Découvert bancaire	<b>394 807</b>	
Emprunts bancaires	<b>2 234 550</b>	4 733 009
Crédits renouvelables	<b>200 000</b>	200 000
	<u><b>2 829 357</b></u>	<u>4 933 009</u>

Les emprunts bancaires de montants autorisés de 8 765 625 \$ sont garantis par une hypothèque mobilière d'un montant de 10 608 825 \$ sur l'universalité des biens meubles et incorporels présents et futurs de la société ainsi que sur l'universalité des biens relatifs à certaines productions et coproductions de la société et des crédits d'impôt remboursables correspondants. De ce dernier montant, 8 508 825 \$ sont relatifs à certaines productions et coproductions. Ces emprunts sont également limités par le montant des garanties disponibles. Les emprunts bancaires portent intérêt du taux préférentiel au taux préférentiel plus 2,50 % (du taux préférentiel plus 0,25 % au taux préférentiel plus 1,25 % en 2005) et sont renégociables annuellement. Au 31 mars 2006, les taux d'intérêt varient de 5,25 % à 7,75 % (4,50 % à 5,50 % en 2005). En vertu de la convention de crédit de certains emprunts bancaires totalisant 700 000 \$, la société est assujettie à certaines clauses restrictives dont les principales sont le maintien de certains ratios financiers dont un n'est pas respecté au 31 mars 2006. Subséquemment à la fin de l'exercice, la société a toutefois obtenu une lettre de tolérance à l'égard de ce ratio.

Des lettres de garantie venant à échéance en avril et novembre 2006 ont été émises pour un montant de 125 750 \$. Ces lettres de garantie réduisent les emprunts bancaires autorisés.

Les crédits renouvelables d'un montant autorisé de 950 000 \$ auprès de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) sont garantis par une hypothèque mobilière du même montant sur l'universalité des biens de la société. Les crédits renouvelables portent intérêt au taux préférentiel plus 2 % et au taux préférentiel plus 3 % et sont renégociables annuellement. Au 31 mars 2006, les taux d'intérêt sont de 7,25 % et 8,25 % (6,25 % et 7,25 % en 2005).

**18 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Redevances sur revenus de distribution à remettre aux investisseurs	<b>1 099 049</b>	548 629
Autres comptes fournisseurs et charges à payer	<b>1 206 135</b>	1 703 477
	<u><b>2 305 184</b></u>	<u>2 252 106</u>

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 19 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Produits reportés relatifs aux productions en cours	<b>604 777</b>	1 278 178
Autres produits reportés (a)		3 253 593
	<b>604 777</b>	<b>4 531 771</b>

(a) Les autres produits reportés relatifs aux productions terminées ou aux droits de distribution acquis dont la période d'exploitation de la licence n'a pas débuté comprennent les sommes reçues et à recevoir par la société pour des productions ou des droits de distribution qui remplissent tous les critères de constatation des produits à l'exception du fait que la période d'exploitation de la licence n'a pas débuté. Ces produits reportés sont constatés aussitôt que la période d'exploitation de la licence a débuté selon les termes des ententes de licences.

#### 20 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$	\$
Effet à payer, garanti par un placement réservé, au taux préférentiel (5,25 % au 31 mars 2006; 4,25 % en 2005), remboursable par versements mensuels de 2 865 \$, intérêts en sus, échéant en décembre 2007	<b>34 380</b>	<b>58 854</b>	93 229
Emprunt à terme, garanti par l'universalité des biens de la société, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 1 % (8,5 % au 31 mars 2006; 7,25 % en 2005), remboursable par versements mensuels de 4 200 \$, échéant en juin 2008	<b>46 200</b>	<b>105 000</b>	138 600
Débeture convertible d'un actionnaire, 8 %, remboursable à partir de novembre 2007 par versements trimestriels de 25 000 \$ auxquels s'ajoutent une prime d'intérêts procurant un rendement effectif de 20 %, échéant en août 2008 (a)		<b>148 798</b>	131 351
Emprunt à terme, garanti par l'universalité des biens de la société, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 5 %, remboursable par versements mensuels de 1 675 \$, échéant en avril 2008 (taux d'intérêt effectif de 10,70 % au 31 mars 2006)	<b>20 100</b>	<b>43 550</b>	
Emprunt à terme, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 1 %, remboursable par versements mensuels de 2 777 \$, échéant en octobre 2008	<b>33 333</b>	<b>88 889</b>	

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

**20 - DETTE À LONG TERME (suite)**

	<u>Court terme</u> \$	<u>2006</u> \$	<u>2005</u> \$
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de 108 000 \$ sur l'universalité des biens d'une filiale, portant intérêt au taux de base du prêteur plus 4 %, remboursable par versements mensuels de 1 500 \$, échéant en janvier 2011 (taux d'intérêt effectif de 11,5 % au 31 mars 2006)	<b>18 000</b>	<b>87 000</b>	
Emprunt sans intérêt, remboursable par versements trimestriels de 3 750 \$ à partir de juin 2006, échéant en mars 2007	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	
Emprunt au taux préférentiel majoré de 3 %, remboursable par versements annuels de 18 750 \$, échéant en janvier 2008	<b>37 500</b>	<b>56 250</b>	
Emprunt au taux de 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 452 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2008	<b>4 127</b>	<b>14 391</b>	
Emprunt au taux de 11 %, remboursable par versements mensuels de 1 170 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2009	<b>8 076</b>	<b>34 058</b>	
Emprunt sans intérêt, remboursable par versements annuels de 25 000 \$ à partir de janvier 2008		<b>86 081</b>	
Obligations relatives à de l'équipement de bureau, du matériel informatique et un système téléphonique loués, taux variant de 0 % à 8,95 %, échéant au plus tard en novembre 2008	<b>4 153</b>	<b>6 464</b>	

## FRV Média Inc.

### Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

#### 20 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>Court terme</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$	\$
Actions privilégiées de catégorie « A » de Cité-Amérique Inc. détenues par un actionnaire de la société, sans droit de vote, non participantes, dividende non cumulatif de 4,5 % et rachetables au gré du détenteur en totalité ou en partie à compter du 25 octobre 2005			154 321
Dû à un actionnaire, 6,5 %, remboursable sur demande à partir du 25 octobre 2005			13 408
Emprunt à terme, garanti par l'équipement de production, taux préférentiel plus 2,5 % (6,75 % au 31 mars 2005)			60 699
	<u>220 869</u>	<u>744 335</u>	<u>591 608</u>

(a) La débenture convertible, d'un montant maximum de 600 000 \$, est déboursé selon l'échéancier suivant :

- (i) 100 000 \$ lors de l'acquisition de la société Cité-Amérique Inc.;
- (ii) 4 tranches de 125 000 \$ selon le respect de certains critères par la société.

La débenture est convertible en tout temps au gré du détenteur à un prix de conversion par action de 0,30 \$ pour les premières tranches de 100 000 \$ et 125 000 \$, 0,40 \$ pour la deuxième tranche de 125 000 \$, 0,50 \$ pour la troisième tranche de 125 000 \$ et 0,75 \$ pour la quatrième et dernière tranche de 125 000 \$.

En cas de défaut, la débenture est convertible, en totalité ou en partie, au gré du détenteur en actions de catégorie « A » à un prix de conversion par action égal au moindre de 0,25 \$ et de tout montant permis et approuvé par les autorités réglementaires. Une prime d'intérêts de 17 447 \$ (14 859 \$ en 2005) a été capitalisée à la débenture convertible au cours de l'exercice.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 220 869 \$ en 2007, 262 570 \$ en 2008, 193 195 \$ en 2009, 43 000 \$ en 2010 et 24 701 \$ en 2011.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**21 - CAPITAL-ACTIONS**

**Autorisé**

Le 12 septembre 2005, la société a obtenu un certificat de modification visant l'annulation du nombre illimité et sans valeur nominale ou valeur au pair des actions de catégories "B" et "C" qui se détaillaient comme suit :

- Actions de catégorie « B », sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, et les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions dans chaque série ainsi que la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions reliés aux actions de chacune des séries;
- Actions de catégorie « C », avec droit de vote, participantes, convertibles au gré du détenteur en actions de catégorie « A » sur la base d'une action de catégorie « A » pour chaque action de catégorie « C » et rachetables au gré du détenteur entre le 25 octobre 2007 et le 25 avril 2008 à un prix de 0,25 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non payés.

Le capital-actions autorisé se détaille maintenant en un nombre illimité et sans valeur nominale ou valeur au pair d'actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes.

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>Emis et payé</b>		
35 697 425 actions de catégorie « A » (34 097 425 actions au 31 mars 2005)	<b>9 652 194</b>	9 139 891
4 512 739 bons de souscription (5 319 882 bons de souscription au 31 mars 2005)	<b>679 097</b>	716 757
	<b><u>10 331 291</u></b>	<b><u>9 856 648</u></b>

Au cours de l'exercice, la société a effectué les transactions suivantes affectant son capital-actions :

- (i) Le 29 avril 2005, la société a émis 600 000 unités à un prix de 0,50 \$ par unité pour un total de 300 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action de catégorie « A » et d'un demi bon de souscription d'actions de catégorie « A ». Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acheter une action de catégorie « A » en contrepartie de 0,60 \$ en espèces durant les 18 premiers mois suivant l'émission et de 0,75 \$ en espèces durant les 6 mois subséquents.
- (ii) Le 14 mars 2006, la société a émis 1 000 000 actions de catégorie "A" à un prix établi de 0,23 \$ dans le cadre de l'acquisition de Tutti Frutti Image Inc. (note 4).

# FRV Média Inc.

## Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

---

### 21 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2005, la société a effectué les transactions suivantes affectant son capital-actions :

- (i) 1er juillet 2004 : Émission de 60 000 actions de catégorie « A », à un prix de 0,15 \$, de 2 000 actions de catégorie « A », à un prix de 0,25 \$ et de 2 000 actions de catégorie « A », à un prix de 0,40 \$, à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 10 300 \$ en espèces (note 22).
- (ii) 4 novembre 2004 : Émission de 6 280 000 actions de catégorie « A » suite à la conversion des 5 600 000 actions de catégorie « C » en autant d'actions de catégorie « A » et des options de vente sur les actions de catégorie « C » en 680 000 actions de catégorie « A » et 1 212 739 bons de souscription dont 285 600 actions attribuables à la composante passif des actions de catégorie "C" de 637 092 \$, composée de 546 659 \$ plus les intérêts implicites capitalisés d'un montant de 90 433 \$. Un montant de 190 400 \$ a été crédité à titre de bons de souscription et un montant de 161 092 \$ à titre de gain sur la radiation de la composante passif des actions de catégorie "C" aux résultats. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acheter une action de catégorie « A » en contrepartie de 0,60 \$ en espèces, jusqu'au 4 mai 2006, et de 0,75 \$ en espèces, du 5 mai 2006 au 4 novembre 2006.
- (iii) 4 novembre 2004 : Émission de 6 000 000 d'unités à un prix de 0,50 \$ par unité pour un total de 3 000 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action de catégorie « A » et d'un demi bon de souscription d'actions de catégorie « A ». Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit d'acheter une action de catégorie « A » en contrepartie de 0,60 \$ en espèces, jusqu'au 4 mai 2006, et de 0,75 \$ en espèces, du 5 mai 2006 au 4 novembre 2006. La société pourra émettre d'ici le 4 novembre 2006 un montant de 3 000 000 \$ sous forme de débentures convertibles en actions de catégorie « A » portant intérêt au taux annuel de 10 %. Les intérêts seront capitalisés pendant les 24 premiers mois suivant l'émission de chacune des débentures et seront payables trimestriellement par la suite. Les débentures seront rachetables au cinquième anniversaire de leur émission. Ces débentures seront convertibles au gré des détenteurs à compter du 1er septembre 2009 au cours moyen de l'action pendant les 20 derniers jours précédent la conversion moins la décote maximale permise par les autorités réglementaires sous réserve d'un prix minimum de 0,50 \$.
- (iv) 31 mars 2005 : Émission de 411 667 actions de catégorie « A », à un prix de 0,15 \$, à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 61 750 \$ en espèces (note 22).

La société avait émis 1 000 000 actions de catégorie "A" pour pourvoir aux contreparties conditionnelles relatives à l'acquisition de Altav.tv et Ineo. Comme les indices de performance n'ont pas été atteints par les sociétés acquises, 250 000 actions ont été annulées en 2005 et 750 000 actions en 2006. Pour les fins comptables, ces actions ont été présumées non émises car elles étaient entières et conditionnelles.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**21 - CAPITAL-ACTIONS (suite)**

Un sommaire de la situation aux 31 mars 2006 et 2005 des bons de souscription et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-après :

	2006		2005	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début	5 319 882	716 757	1 107 143	55 357
Attribués	300 000	17 697	4 212 739	661 400
Annulés	(1 107 143)	(55 357)		
Solde à la fin	<u>4 512 739</u>	<u>679 097</u>	<u>5 319 882</u>	<u>716 757</u>

**22 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

La société a un régime d'options d'achat d'actions lui permettant d'émettre à l'intention de ses administrateurs, dirigeants et employés un total d'options représentant 10 % des actions de catégorie « A » émises et en circulation. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, 30 000 options ont été accordées à un prix de 0,35 \$, 66 000 à un prix de 0,18 \$, 160 000 à un prix de 0,25 \$ et 50 000 à un prix de 0,40 \$ (118 000 options accordées à un prix de 0,35 \$ en 2005). Le prix d'exercice de chaque option est fixé par la direction de la société et ne peut être inférieur à la valeur marchande à la date d'attribution. La durée maximale d'une option est de 5 ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 a été estimée lors de leur attribution à l'aide du modèle Black et Scholes d'évaluation du prix des options en tenant compte d'une durée estimative des options de 5 ans (5 ans en 2005), d'un taux d'intérêt semi-annuel sans risque de 3,53 % (4,55 % en 2005), d'aucun dividende prévu et d'une volatilité de 83 % (92 % en 2005). Une charge de rémunération est imputée sur la période d'acquisition des options qui varie de 0 à 3 ans et s'élève à 14 271 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 (16 927 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 est de 0,169 \$ (0,255 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**22 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)**

Un sommaire de la situation aux 31 mars 2006 et 2005 des options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés de la société et des changements survenus au cours de l'exercice est présenté ci-après :

	<b>2006</b>		<b>2005</b>	
	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>
		<b>\$</b>		<b>\$</b>
Solde au début	<b>1 114 250</b>	<b>0,29</b>	1 561 167	0,25
Attribuées	<b>306 000</b>	<b>0,27</b>	118 000	0,35
Exercées			(475 667)	0,15
Annulées	<b>(183 250)</b>	<b>0,40</b>	(89 250)	0,35
Solde à la fin	<b>1 237 000</b>	<b>0,27</b>	<b>1 114 250</b>	<b>0,29</b>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<b>1 052 000</b>		<b>880 917</b>	

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 mars 2006.

Prix d'exercice	Options en cours		Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 31 mars 2006	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 mars 2006	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir
0,18 \$	66 000	4	41 000	4
0,25 \$	973 000	2	813 000	2
0,35 \$	42 000	4	42 000	4
0,40 \$	156 000	3	156 000	3
	<b>1 237 000</b>		<b>1 052 000</b>	

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

---

**23 - ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS**

La société s'est engagée d'après des contrats de location conclus avec des sociétés détenues par des actionnaires et échéant en mai 2007 et avril 2010 à verser une somme de 238 353 \$ pour des espaces à bureaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 64 893 \$ en 2007 et 57 820 \$ en 2008, 2009 et 2010.

De plus, la société s'est engagée d'après des contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en avril 2010 à verser une somme de 586 164 \$ pour des espaces à bureaux, de l'équipement de bureaux et du matériel roulant. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 152 144 \$ en 2007, 151 687 \$ en 2008, 140 979 \$ en 2009 et 2010 et 375 \$ en 2011.

En vertu d'ententes de partage des produits, la société peut être tenue de payer une partie des produits futurs de distribution relatifs à des productions télévisuelles et cinématographiques au fur et à mesure qu'ils seront gagnés.

Une filiale de la société fait l'objet d'un litige avec les autorités fiscales pour un montant de 63 000 \$. Étant donné que tous les actifs et passifs ont été pris en charge par un garant d'achèvement, la société est d'avis qu'aucun montant n'a à être provisionné aux livres.

En vertu de l'acquisition d'un projet de télésérie en cours de production ainsi que cinq projets de documentaires à divers stades de développement d'une société détenue par deux administrateurs, la société versera une contrepartie conditionnelle équivalant à 15 % du bénéfice d'exploitation éventuellement tiré des projets de documentaires et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 725 000 \$. Advenant la réalisation d'un bénéfice d'exploitation tiré de ces projets, les sommes seront constatées aux résultats.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 aux 31 mars 2006 et 2005

**24 - INFORMATION SECTORIELLE**

Suite à l'acquisition des éléments d'actif de Distribution La Fête Inc. au cours de l'exercice, la société exerce maintenant ses activités dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle ainsi que dans le secteur de la distribution. Les conventions comptables des secteurs sont identiques à celles décrites à la note 3. La direction évalue le rendement de ces secteurs d'activité d'après les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, de production et de distribution. Le tableau suivant présente des informations sur les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2006 et sur l'actif au 31 mars 2006 :

	Production	Distribution	Frais non répartis et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	6 459 880	1 403 454		7 863 334
Charges d'exploitation, de production et de distribution	<u>6 353 057</u>	<u>1 695 314</u>	<u>851 932</u>	<u>8 900 303</u>
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement, frais financiers et autres éléments	<u>106 823</u>	<u>(291 860)</u>	<u>(851 932)</u>	<u>(1 036 969)</u>
Acquisitions d'immobilisations	<u>28 430</u>	<u>84 087</u>	<u>127 918</u>	<u>240 435</u>
Ecarts d'acquisition	<u>2 410 880</u>			<u>2 410 880</u>
Actif total	<u>4 188 386</u>	<u>2 187 778</u>	<u>4 516 898</u>	<u>10 893 062</u>

Les actifs sont situés surtout au Canada. Les revenus étrangers représentent 1 063 268 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 (590 477 \$ en 2005) et proviennent des territoires suivants selon l'emplacement géographique des clients : États-Unis (19 %), Europe (44 %), Amérique Latine (19 %) et autres (18 %).

# FRV Média Inc.

## Notes complémentaires

aux 31 mars 2006 et 2005

---

### **25 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Juste valeur des instruments financiers**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers primaires :

- La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.
- La juste valeur de la dette à long terme à taux variable se rapproche de la valeur comptable car elle porte intérêt à des taux qui varie en fonction du taux du marché. La juste valeur des montants dus à des actionnaires et des emprunts sans intérêt n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

#### **Risque de crédit**

- Les crédits d'impôts à recevoir des gouvernements fédéral et provincial représentent 25 % des débiteurs (51 % au 31 mars 2005).
- Le solde des débiteurs est réparti entre de nombreux clients, principalement des diffuseurs et des distributeurs. Aucun montant à recevoir d'un client n'excède 10 % des débiteurs (deux clients au 31 mars 2005 qui représentent 10 % chacun du solde des débiteurs).
- Trois clients (un client en 2005) représentent plus de 10 % des produits de la société, soit respectivement 18 %, 12,4 % et 11 % des produits de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (11 % en 2005).

#### **Risque de change**

La société est exposée au risque de change par ses échanges commerciaux avec certains pays étrangers. La société n'a procédé à aucun achat d'instruments financiers pour pallier ce risque. Au 31 mars 2006, les actifs libellés en dollars américains, australiens et en Euros représentent de l'encaisse et des débiteurs totalisant respectivement 324 941 \$ US, 36 875 \$ AUD et 15 537 Euros (201 520 \$ US, 14 580 \$ AUD et 76 234 Euros au 31 mars 2005).

#### **Risque de taux d'intérêt**

La société est également exposée au risque de taux d'intérêt. Au 31 mars 2006, la dette à court terme et une partie de la dette à long terme étaient à taux variable. La société n'a procédé à aucun achat d'instruments financiers pour pallier ce risque.

**FRV Média Inc.**  
**Notes complémentaires**  
aux 31 mars 2006 et 2005

---

**26 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

Le 8 mai 2006, le Fonds de Solidarité FTQ et le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi ("Fondation CSN") ont accepté qu'une somme de 1 000 000 \$ en capitaux propres faisant partie des 3 000 000 \$ qui ont été payés en novembre 2004 pour financer l'expansion des activités de distribution et d'exportation de la société soient consacrés au développement de l'ensemble des activités de la société et non aux seules activités de distribution et d'exportation.

Le 30 mai 2006, le Fonds de Solidarité FTQ et Fondation CSN ont souscrit une somme de 750 000 \$ en débentures pour l'acquisition de droits de distribution. Ces débentures s'inscrivent en marge de l'accord de novembre 2004 (note 21) qui prévoyait que le Fonds de Solidarité FTQ et Fondation CSN souscriraient jusqu'à 3 000 000 \$ de débentures convertibles à la demande de la société pour le développement de sa filiale, Delphis Films Inc. (anciennement FRV Média International Inc.).

La Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds d'investissement de la culture et des communications et trois autres actionnaires de la société, dont deux dirigeants, ont convenu de souscrire pour un montant total de 650 000 \$ en nouvelles débentures convertibles devant être émises en deux tranches, soit une première tranche au montant de 350 000 \$ et une seconde au montant de 300 000 \$. Ces débentures convertibles, assujetties à certaines conditions de performance, devraient porter intérêt au taux annuel de 10 % payable mensuellement et devraient être remboursables le 31 mars 2009 dans le cas de la première tranche et le 31 mars 2010 dans le cas de la deuxième tranche. En tout temps, avant leur échéance, les débentures de la première tranche pourront être converties, à la demande du porteur, en actions de catégorie "A" de la société à un prix de 0,40 \$. Le prix de conversion de la seconde tranche sera déterminé ultérieurement.

**27 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.